



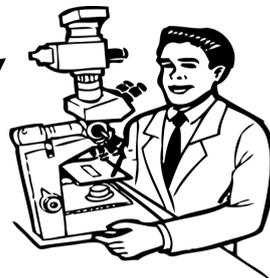
Droit à la santé partout et pour tous Égalité, proximité, solidarité

Une filière industrielle Au service de la santé

Pour une boîte de Plavix (médicament antiagrégant), le coût de revient est de 163€ le kg, lorsque le prix de vente en pharmacie est de 6395 €, le coût pour la sécurité sociale est de 450 millions d'€ par an, et les actions de Sanofi ont explosé de 144%

Allons-nous confier nos données de santé à des entreprises privées qui n'hésiteront pas à utiliser ces données à des fins mercantiles ?

Création de clusters et de pôles de compétitivité dédiés à la synergie économie, avec des millions débloqués par les services publics



Nous avons besoin de croiser les informations pour construire collectivement une filière de la santé qui permettra de créer des emplois et de répondre aux besoins du personnel soignant pour un service de santé au service de la population.

Trois secteurs sont représentés en région

1 le médicament : la surfacturation est une escroquerie qui coûte cher à la société, la richesse produite par les salariés est accaparée par les actionnaires.

2 l'imagerie médicale et la cybersécurité des données médicales

3 les technologies du maintien de l'autonomie (équipements, prothèses...)

La santé devient un débouché économique, sans tenir compte de la réponse aux besoins et de l'utilité sociale. La question du contrôle et de la propriété de ces industries est posée.



Auvergne Rhône Alpes

Une industrie de la santé

Dans notre région, coexistent un potentiel productif et de R&D important, mal structuré par une politique de filière trop sélective

Selon la Chambre de Commerce et d'Industrie Auvergne-Rhône-Alpes, en 2016 les activités de la pharmacie (médicaments humains, médicaments pour animaux...), des technologies médicales et de la R&D en biotechnologies regroupent 1230 entreprises et 37 596 salariés. Le potentiel de R&D représente environ 25% du potentiel national.

Quelle industrie de la santé dans notre territoire ?

Les technologies de la santé

Des choix démocratiques pour des outils au service des soignants et des patients

La « révolution numérique » touche aussi les activités et technologies de la santé : traitement informatique des données, robots chirurgicaux, robots délivreurs de médicaments à l'hôpital, consultations à distance, dispositifs d'aide à l'autonomie permettant le retour et/ou le maintien à domicile... Il y a là une aubaine pour les groupes industriels qui se bousculent pour occuper des places sur ces marchés juteux et en croissance rapide. Leur expertise technologique leur permet de s'imposer non seulement dans la fourniture de dispositifs mais aussi dans leur maintenance, accélérant ainsi le passage au privé des activités concernées. Mais les pouvoirs publics voient surtout dans ces technologies le moyen d'accentuer la « réduction des coûts » de la santé qui est leur leitmotiv depuis des décennies : suppression d'emplois administratifs, réduction des personnels soignants, fermetures de lits et développement de l'ambulatoire, rotation accélérée des patients...

Les nouvelles technologies ? Danger ou atout ?



Pour plus d'information : consulter le site internet
Comité régional Auvergne Rhône Alpes
[Www.cgtra.org](http://www.cgtra.org)